



CADRAGE DE L'ANALYSE RÉFLEXIVE DU STAGE FILÉ

Ce document de cadrage est rédigé à l'attention des étudiants de Master 1 MEEF 1er degré. Il se réfère au stage filé uniquement.

I- RAPPEL¹

Les étudiants inscrits en première année du Master MEEF 1er degré à l'INSPÉ de La Réunion bénéficient de deux périodes et modalités de stage dans le cadre de leur formation professionnalisante. Ces deux stages correspondent à deux unités d'enseignement aux semestres 1 et 2 désignées « pratique professionnelle ». Ils sont préparés et exploités dans le cadre des UE disciplinaires.

Le second stage se déroule sous la forme d'un stage filé constitué de trois lundi et mardi sur un support maternelle ou élémentaire.

Stage 2 - Filé	
Dates de stages	1 et 2 février 2021 8 et 9 février 2021 15 et 16 février 2021

L'objectif du stage filé s'inscrit dans une logique d'articulation fine entre des éléments d'observation et la construction de séances dans le cadre d'une séquence en adéquation avec les programmes. Il permet aux étudiants de formaliser et réaliser des séances (dans la mesure du possible) qui pourront être présentées au concours dans le cadre de l'élaboration de leur dossier d'option.

II- MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le stage filé sera évalué par le biais d'une analyse réflexive écrite (cf. grille d'évaluation de l'analyse réflexive). Ce document constituera également un support à la présentation orale prévue **le mercredi 3 mars 2021**. Cette présentation se déroulera en présence du référent INSPE, des maîtres d'accueil temporaire (MAT) et de l'ensemble des étudiants dont ils assurent le suivi et l'accueil (cf. document de cadrage de la soutenance).

¹ Le protocole de stage décrit en détail l'ensemble des informations afférentes aux stages massé et filé.

La réflexion associée à ce travail pourra enrichir, si elle s'y rapporte, le contenu du dossier d'option présenté par l'étudiant(e) dans le cadre du CRPE et/ou celui du MRP en seconde année de Master.

Les analyses réflexives sont rédigées de façon autonome par l'étudiant(e) à partir d'un axe de travail **prioritaire** retenu par le MAT lors de l'observation par ce dernier de la mise en œuvre de la **séance 3 (lundi 8 février 2021)** par l'étudiant(e).

Cet axe de travail sera explicitement notifié par le MAT dans le livret de suivi de l'étudiant. Ce dernier se centrera prioritairement sur cet axe pour concevoir et mettre en œuvre les séances ultérieures de sa séquence.

Eclairée par le contenu du livret de suivi de l'étudiant(e) complété par le MAT, l'évaluation de l'UE est constituée de :

- l'écrit réflexif (20 points)
- la soutenance orale (20 points)

Une grille d'évaluation de la soutenance orale est fournie à chaque jury. Elle sera complétée collégalement par le référent INSPE et les MAT présents.

L'étudiant devra transmettre la version numérique (format pdf) de son analyse réflexive à son référent INSPE et à l'ensemble des MAT qui compose la commission, ainsi qu'une copie numérisée des pages 6, 7 et 8 de son livret de suivi, **au plus tard le mercredi 24 février 2021.**

III- FORMAT

L'analyse réflexive comporte **4 à 5 pages** (la séquence évoquée sera à mettre en annexe et ne comptera pas dans les 4 / 5 pages).

L'étudiant devra :

- utiliser la police : « Times new roman », taille 12,
- respecter des marges de 2,5 cm,
- utiliser un interligne de 1,5 ligne
- « justifier » le document
- numéroter les pages.

IV- CANEVAS

L'analyse réflexive est constituée de 4 parties :

1- Description succincte de la séance réalisée en classe et qui fait l'objet de l'observation du MAT (0,5 page)

2- Analyse de la séance mise en œuvre (1 page)

Analyse de la séance et des productions d'élèves (ou de quelques productions d'élèves choisies à cet effet – expliquer alors le choix) relatives à cette séance [analyse des erreurs et de leur(s) origine(s)], écart entre le prévu et le réalisé.

L'axe de travail retenu par le MAT sera indiqué à la fin de ce paragraphe.

3- Evolution de la pratique professionnelle de l'étudiant(e) avec pour focale l'axe de travail (1 page)

Ce qui a été mis en œuvre durant la ou les séances qui ont suivi ; les effets sur les élèves (compréhension / mise en activité / productions...). De nouveau, écart entre le prévu et le réalisé.

4- Restitution d'un projet ou parcours culturel réalisé dans la classe d'observation ou l'école (reprendre la démarche dans le livret Arts et Cultures) – (1 à 2 pages).

La notation concernant la présentation de ce projet culturel se fera sur la feuille « soutenance arts et cultures des M1 ».

5- Conclusion permettant à l'étudiant(e) d'analyser l'évolution de sa pratique professionnelle au regard de ce qu'il/elle a été amené(e) à travailler ; les apports du stage et les besoins identifiés (0,5 page)

Annexes :

- **fiche pédagogique de la séance observée**
- **fiche de séquence**

Ce document ainsi que toutes les informations afférentes aux questions de stage sont téléchargeables sur le site de l'INSPÉ de La Réunion, rubrique « stages ».

<https://inspe.univ-reunion.fr/stages/stages-1er-degre/stages-m1-etudiants/>